BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OBENHEIM







FEVRIER 2024

N°46

LE MOT DU MAIRE

Et si on remettait les pendules à l'heure ?

La guerre en Ukraine, que nous espérions courte, s'enlise et gangrène les rapports de force internationaux. Pire encore, le conflit israélo-palestinien qui renaît, fracture le monde en deux camps qui paraissent irréconciliables.

Des conflits armés de grande ampleur se déroulent actuellement au Burkina Faso, Somalie, Soudan, Yémen, Birmanie, Nigeria et Syrie.

Tremblement de terre, tsunami, éruption volcanique, cyclone, typhon, tempête, tornade, sècheresse ou inondation...toutes ces catastrophes environnementales touchent l'ensemble des continents habités sur la planète.

Plus près de chez nous, les inondations à répétitions mettent le nord à rude épreuve et le sud-est qui fut victime de violentes intempéries n'a pas encore terminé de remettre en état les routes et ponts détruits.

Dans le monde hyperconnecté d'aujourd'hui, les informations fusent de partout. Cette surabondance d'informations a l'inconvénient de nous faire adopter un comportement passif face aux événements.

Finalement tout le monde s'en fout un peu : c'est loin, cela ne change pas nos conditions de vie, cela n'impacte pas notre manière de vivre.

Dommage.....

Mais alors « qu'est-ce qu'on attend pour être heureux...? » (chanson de Ray Ventura)

Nos petites contrariétés quotidiennes ramenées à l'échelle des épreuves que connait une partie des habitants de notre planète paraissent bien infantiles.

Nous avons tendance à dramatiser les choses, plutôt que de chercher une solution.

Il ne s'agit pas d'excuser toutes les incivilités quotidiennes, loin de là.

Mais le maire ne peut pas intervenir à chaque demande pour faire régner l'ordre dans la commune, la fonction de sheriff n'est pas inscrite dans ses attributions.

Il existe le choix de rattacher notre village aux services de la Police Municipale de notre secteur d'Erstein.

Cette décision n'est potentiellement pas sans conséquences pour nos concitoyens, vu les amendes possibles. Elle demande également une réflexion budgétaire.

Nos citoyens devraient pouvoir se prendre en charge eux-mêmes et respecter, même en l'absence de tout gendarme, des règles pourtant élémentaires.

Lorsque j'avais le plaisir de diriger le chœur d'hommes d'Obenheim "les Illsanger", nous avions une chanson des compagnons de la chanson dans notre répertoire :

« Si tous les gars du monde devenaient de bons copains Et marchaient la main dans la main, le bonheur serait pour demain. » CORDIALEMENT,
RÉMY SCHENK
MAIRE D'OBENHEIM

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL	P.3
LA VIE MUNICIPALE	P.8
INFO DU SMICTOM	P.14
INFO DE LA CEA	P.16
INFO DE LA COMCOM	P.17
LA VIE DE L'ECOLE	P.18
ANIMATION JEUNESSE	P.20
LA RÉSIDENCE SÉNIORS	P.22
LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS	P.23
ÉTAT CIVIL	P.30





DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Septembre 2023

Administration Générale

<u>Limitation de vitesse en agglomération</u>

Suite au bilan des analyses réalisées par les radars compteurs de trafic, placés entre le 6 et 18 juillet 2023 et afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie, le Conseil Municipal a décidé de généraliser la limitation de vitesse à 40km/h dans tout le village, à l'exception des voies limitées à 30km/h.

Dénomination d'une voie publique et sa numérotation

Etant donné que le Permis d'Aménager pour le lotissement Kleinfeld a été déposé par le lotisseur "la Foncière du Rhin", il y a lieu de dénommer cette voie. Le Conseil Municipal a décider de la dénommer "rue des Coquelicots" et d'adopter la numérotation impaire pour le côté gauche et paire pour le côté droit.

Personnel : suppression d'un poste et création d'un poste d'agent polyvalent

Suite à la fermeture d'une classe en maternelle, il va de soi qu'un poste d'ATSEM doit être supprimé. L'agent occupant le poste d'ATSEM contractuel sera reclassé à un autre poste. M. le Maire propose donc de créer un titre d'agent polyvalent pour le reclassement avec la même quotité de travail.

• Modification du tableau des effectifs

Le tableau des effectifs est actualisé comme suit (voir deuxième colonne).

- Personnel : prime pouvoir d'achat
 Le point a été ajourné par manque d'élément.
- Subvention de fonctionnement pour l'Ecole Sabin Salinas

M. le Maire rappelle que la commune de Daubensand verse une subvention d'un montant de 500 € pour l'école, chaque année. A ce jour, la commune d'Obenheim versait une participation de 15 € par enfant et par projet durant l'année scolaire. Le Maire propose d'augmenter à 20 €, la somme versée au début de l'année, en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Grade	Cat Pourvu Non pourvu		DH					
FILIERE	ADM	IINISTRATI	VE					
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe (titulaire)	С	1	0	35/35 TP 28/35				
Adjoint Administratif (contractuel)	С	1	0	35/35				
FILIERE TECHNIQUE								
Adjoint technique territorial (contractuel)	С	1	0	13/35				
Adjoint technique territorial (contractuel)	С	1	0	16/35				
Adjoint technique territorial (contractuel)	С	0	1	35/35				
Adjoint technique territorial 2º classe (titulaire)	С	1	0	35/35				
Agent de maîtrise (titulaire) poste d'ATSEM	С	1	0	33/35				
Technicien principal 1 ^{ère} classe (contractuel)	В	1	0	35/35				
FILIERI	MED	ICO-SOCIA	LE					
ATSEM principal 1 ^{ère} classe (titulaire)	С	0	1	33/35				

Demande de subventions



Association sportive d'Obenheim :

La commune entretient le terrain de foot, tout au long de l'année. L'ASO présente une facture acquittée d'un montant de 1 752,30 € TTC pour l'engrais. Il est proposé une subvention d'un montant égal à la facture soit 1 752,30 € TTC.

De plus, M. le Maire propose également de ne pas facturer l'entretien du terrain pour l'année 2023, d'un montant de 900 €. Ce geste est un cadeau par la commune à l'occasion du centenaire du club.

Amicale des Maires du Canton d'Erstein :

M. le Maire rappelle le fonctionnement de l'Amicale des Maires, dont il est le trésorier. Elle favorise la convivialité et l'animation des collectivités du Canton. Les ressources sont constituées des cotisations et des subventions. Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 150 €.

Divers

- <u>Cession de terrain</u> : Une régularisation d'arpentage du domaine public est en cours devant la propriété du 28 rue de Strasbourg.
- <u>Radar pédagogique</u>: Il n'est pas souhaité le rachat d'un radar pédagogique supplémentaire. Le radar situé "rue de Daubensand" sera déplacé "rue de Strasbourg" au moment du passage de la limitation de vitesse à 40km/h.
- Salle des fêtes: Le diagnostic amiante et plomb a été établi. L'absence de ces substances a été prononcée. M. le Maire propose également que les projecteurs installés sur la structure soient remplacés par des projecteurs leds (moins énergivores) lors de la réhabilitation. Un premier devis, auprès du fournisseur actuel, a été demandé et s'élève à 38 000 €. Cet investissement sera rajouté dans un lot lors de la publication du marché public.
- <u>Nuisances sonores</u>: M. Bruno HEILBRONN, adjoint au Maire, interpelle quant aux nuisances sonores des bennes à verres. Effectivement, des administrés jettent des bouteilles à toute heure, provoquant auprès du voisinage des nuisances sonores. Il est proposé d'installer des panneaux devant les bennes à verres indiquant les heures d'autorisation pour jeter les bouteilles, soit de 8h à 20h.
- Broyage des déchets verts : La commune organisera un broyage des déchets verts, le samedi 14 octobre 2023, devant l'atelier municipal, de 9h à 11h.



• <u>Appariteur</u>: Le prochain Appariteur sera transmis vers la mi-octobre.

Séance du 24 Octobre 2023

Administration Générale

• Location chasse communale 2024-2033

Les baux de location des chasses communales sont établis pour une durée de 9 ans et les baux actuels expirent le 1er février 2024. Les chasses seront donc remises en location pour une nouvelle période de 9 ans soit du 2 février 2024 au 1er février 2033.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de délimiter et de fixer la contenance des lots de chasse, de choisir le mode de location et de détermier les clauses particulières. Les lots de chasse ont été validé en convention de gré à gré avec nos anciens locataires de chasse : M. DE TURCKHEIM Jean Brice et M. PERROTEY-DORIDANT Pascal.

 Coopération Intercommunale - Modification des statuts Communauté de Communes du Canton d'Erstein - Extension des compétences Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)

La Gestion des Eaux Pluviales Urbaines est une compétence juridiquement distincte de l'assainissement depuis 2018. Depuis le 1er janvier 2023, la gestion des eaux pluviales urbaines fait partie des compétences du SDEA. Depuis le 27 septembre 2023, le Conseil Communautaire a décidé de procéder à la modification des statuts de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et d'y transférer cette compétence. Le Conseil Municipal décide à 14 voix pour adopter ce principe de transfert.

 <u>Convention sur le dispositif Certificat d'Economie</u> <u>d'Energie (CEE)</u>

M. le Maire informe que les services de La Poste évoluent. Aussi, de nouveaux services s'offrent aux collectivités. Grâce à la filiale Economie d'Energie, le groupe propose une solution clé en main pour accompagner dans la rénovation énergétique du patrimoine immobilier. Le Conseil Municipal accorde à

l'unanimité la signature de la convention.



• Cession de matériel

M. le Maire informe que la balayeuse de marque FLIEGL KEH230 Type 500 acquis en juin 2015 va être rachetée par la Commune de BOESENBIESEN (67).

Il est proposé de la céder à cette commune au tarif de 1 500,00 € HT soit 1 800,00 € TTC. Le Conseil Municipal autorise cette vente.

• Cession de terrain - accord de principe

M. le Maire informe avoir été sollicité pour la création d'un espace d'accueil touristique dans la zone UL d'Obenheim – rue de Daubensand. Le projet consisterait en la création d'une dizaine de cabanes en bois, cosy, dotées d'équipements modernes et haut de gamme, de 20 à 40 m² habitables, pour 2 à 6 personnes. L'emprise au sol serait d'environ 300 m². Une production d'énergie solaire serait intégrée au projet. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce à 10 voix contre et 4 voix pour à ce projet.

• ONF: Etat prévisionnels des coupes - Programme des travaux 2024 - Approbation de l'Etat d'Assiette 2025

M. le Maire présente les documents établis par l'ONF : l'état prévisionnel des coupes pour un montant de 1 540,00 € HT et le programme d'actions pour un montant de 4 480,00 € HT. Il donne aussi les explications nécessaires à la compréhension de la proposition d'état d'assiette pour 2025. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les propositions de l'ONF.

• Recensement de la population 2024 : modalités de rémunération des agents recenseurs

Office National des Forêts

M. le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du recensement de la population, il revient à la commune de recruter et de rémunérer les agents recenseurs. La commune sera divisée en 3 districts et 4 agents recenseurs seront recrutés. En 2018, la rémunération a été fixée sur la base brute de :

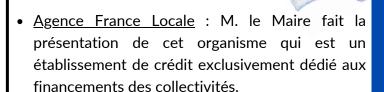
- 1,50 € par feuille de logement collectée
- 1,20 € par bulletin individuel collecté

Le Conseil Municipal approuve la rémunération.



Divers

- <u>Demande de Subvention</u>: Une demande de subvention a été réceptionnée en mairie de la part de l'école. Cette demande concerne les classes de neige qui se dérouleront en février prochain. Elle fera l'objet d'un point à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.
- <u>Fête des Séniors</u>: Les repas seront préparés et livrés par un restaurateur local. Le menu a été choisi par l'ensemble du Conseil Municipal.



- <u>Salle des Fêtes</u>: Le dossier de demande de subvention "Climaxion" n'aboutira pas, suite aux multiples contraintes rencontrées. M. le Maire informe avoir réceptionné deux autres devis comparatifs concernant les projecteurs. Cet investissement sera rajouté dans un lot lors de la publication du marché public.
- <u>Dispositif d'alerte</u>: La Préfecture du Bas-Rhin informe que "les détenteurs des dispositifs d'alerte doivent s'assurer du bon fonctionnement de leurs matériels le premier mercredi de chaque mois à midi" aussi ce 1er novembre, premier mercredi du mois, est un jour férié. Le ministre de l'Intérieur a décidé de procéder au report de l'essai mensuel au mercredi 8 novembre à midi. Le dispositif d'alerte de notre commune n'est plus aux normes électriques depuis quelques années, et, de ce fait n'est plus utilisé. Au vu de la conjoncture actuelle, il serait peut-être utile de le réactiver.
- <u>Lotissement les coquelicots</u> : Des fouilles archéologiques auront lieu au 1er trimestre 2024.
- <u>Cérémonie de l'Armistice</u>: Les membres du Conseil Municipal sont cordialement invités à participer à la cérémonie commémorative. Quelques élèves volontaires de l'école Sabin Salinas liront des lettres de soldats.

- Tarifs salle des Fêtes: Mme Jeanine RICCOBENE se fait porte-parole d'une réclamation lui étant transmise par quelques membres d'associations locales: la gratuité de la salle des fêtes pour une seule manifestation annuelle ferait apparemment débat. Les associations n'étant pas nommées, M. le Maire attend une demande formelle de la part des membres de ces associations concernées pour en débattre en Conseil Municipal.
- <u>Travaux SDEA</u>: Les travaux de restauration du Hanfgraben se poursuivent.



Séance du 28 Novembre 2023

Administration Générale

 Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2023

Le montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2023 est de : 237 515,22 €.

Le montant du quart pour l'exercice 2023 s'élève à : 59 378,81 €

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire, avant le vote du budget de l'exercice 2024, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement en 2024 dans la limite du quart des crédits inscrits.

 Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2024-2027 du Centre de Gestion du Bas-Rhin

Le Centre de Gestion du Bas-Rhin a mis en place un contrat d'assurance des risques statutaires, pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2027, à destination des collectivités et établissements du département.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à la proposition du Centre de Gestion du Bas-Rhin auprès de l'assureur GMF VIE.

• Société Publique Locale : cautionnement

La Société Publique Locale du Kleinfeld a été déboutée de son action en justice contre la SSCV Bella Vita, par la Cour d'Appel de Colmar. Contre toute attente et malgré les points de vue optimistes de nos avocats, le jugement a été défavorable pour la SPL. Cet arrêt défavorable inattendu génère une situation financière critique pour la SPL ,vu qu'elle a dû régler un montant de 135 213,35 € à la CARPA du barreau de Strasbourg.

La trésorerie s'en trouve affectée et cette situation risque de mettre en usage le cautionnement de la commune pour les prêts en cours de la SPL du Kleinfeld.

M. le Maire informe les conseillers que la commune est en garantie d'emprunt par délibération du 30 décembre 2016.

La proposition de reprise des bâtiments de la résidence seniors est en discussion depuis le début de cette année et une ultime rencontre est prévue pour le 19 décembre.

La reprise par ARSEA n'affectera en rien le fonctionnement de la résidence.

Subventions

• Demandes de subvention

M. le Maire présente la demande de subvention exceptionnelle reçue de la part des enseignantes de l'école élémentaire Sabin Salinas.

En effet, Mesdames Rodé et Parmentier organisent une classe de neige pour les élèves des classes de CE1/CE2/CM1 et CM1/CM2 à Xonrupt (88) du 6 au 9 février 2024. Les membres du Conseil Municipal ont décidé de ne pas octroyer de subvention exceptionnelle à l'école, à l'occasion de la classe de neige.

• Personnel communal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un emploi de d'agent technique à temps complet, en qualité de contractuel, avec une durée de service de 35/35ème.

 Manifeste contre les plastiques à usage unique et le suremballage

D'après le rapport de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), la production annuelle mondiale de plastiques triplera entre 2019 et 2060, passant de 460 à 1 230 millions de tonnes. Il en est de même pour la quantité déchets plastiques produite qui passera de 353 millions de tonnes à 1 014 millions de tonnes.

Ce manifeste a pour but d'exiger moins d'emballages plastiques à usage unique et de suremballages. Il fait donc appel aux industries agroalimentaires, de cosmétiques, d'hygiène et de détergents, ainsi que la grande distribution afin qu'elles réduisent leur production de plastique et qu'elles procèdent à une

déplastification massive.



Marchés Publics

Divers

• <u>Salle des Fêtes</u>: Les marchés publics sont publiés sur la plateforme "Alsace Marchés Publics" et seront publiés dans la presse le 1er Décembre.

 <u>Distributeurs à Pizzas</u>: Le raccordement électrique est mis en place depuis le 13 novembre, le distributeur arrivera le 30 novembre. Il sera fonctionnel début janvier, après les certifications de l'APAVE.

• <u>Virement de crédit</u>: M. le Maire présente le tableau de virement de crédit qu'il y a eu lieu de faire afin d'augmenter les montant du budget primitif concernant les emprunts. La commune a été impactée par une augmentation de taux des emprunts. Les montants prévus n'étant pas suffisant, un réajustement d'écritures du budget principal était nécessaire, sans toutefois en modifier l'équilibre général.

• <u>Limitation de vitesse</u> : M. le Maire rappelle que les panneaux de limitation à 40km sont en place.



- Terres communales: M. le Maire informe que Monsieur KOEGLER André, agriculteur, a mis fin à son contrat de bail des terres agricoles communales. La demande de répartition de ses terres communales aux agriculteurs candidats est transmise au président local de la FDSEA, à savoir Monsieur Joseph WOEHREL.
- Police municipale: M. le Maire propose de se renseigner auprès de la Police municipale afin de connaître le coût prévisionnel pour une année. Ce service sera sans doute plus rapidement sur la commune que la brigade verte dont le siège se situe dans le département voisin (68).
- <u>Salle des fêtes</u>: Suite aux derniers débats, Monsieur le Maire fait part des tarifs de location de salle des communes voisines. Nos tarifs sont compétitifs.
- <u>Jumelage</u>: Un jumelage avec le Périgord aura lieu en 2025.





Si vous voulez consulter l'intégralité des procès-verbaux du Conseil Municipal, vous pouvez flasher ce QR-Code avec votre téléphone, ou vous rendre sur le site de la commune, à la rubrique délibérations du CM.

NOUVELLES ACQUISITIONS ET REMPLACEMENTS



Nouvelle signalisation au petit pont, rue Alphonse Adolf



NOUVEAUTÉ À OBENHEIM



Le distributeur de pizzas a été mis en service (le 6 février) sur le parking de l'atelier municipal. Cette "boîte" propose des pizzas 24h/24 et 7 j/7.

Le fonctionnement des machines à pizzas est simple : les pizzas sont préparées à l'avance dans les cuisines d'un atelier situé à moins de 50 km, pas de mécanisme futur à l'horizon...

Ces pizzas froides sont ensuite placées dans la machine et sont simplement réchauffées quand le client passe la commande. Elles sont donc précuites et gardées au frais dans leur carton.

Bon appétit!

NOUVEL AGENT COMMUNAL

Afin de renforcer notre équipe et pour bien commencer la nouvelle année 2024, un nouvel agent est arrivé dans la commune le 8 Janvier :

il s'agit de M. WALTER Henri.

Il rejoint donc l'équipe des agents communaux et travaillera donc avec messieurs FRITSCH Christophe et RUHM Nicolas.



ADJUDICATION DE BOIS



En ce début d'année, une adjudication de bois est proposée aux citoyens. Elle aura lieu le **Jeudi 29 Février 2024** à 19H, à la salle des fêtes d'Obenheim.

OWEMERPUTZ

Les dépôts sauvages, des papiers, des bouteilles et toutes sortes d'objets sont jetés et ternissent notre environnement. La commune passe à l'action, comme chaque année à cette période de l'année et organise une opération de nettoyage des abords du village.



RDV à l'atelier Municipal, le samedi 13 Avril de 9h à 12. Chaque citoyen-ne est invité-e à participer à cette action.

L'association "The Sea Cleaners" sera présente à cette occasion. Elle tiendra un stand pour un temps de sensibilisation, d'échanges et pour présenter ses missions. A 11h30, un apéritif sera offert par la municipalité.

"Nettoyer, c'est bien! Eviter que cela continue, c'est mieux!!"

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Tous les cinq ans, les citoyens de l'Union Européenne (UE) élisent les membres du Parlement Européen.

Le Parlement Européen est la seule assemblée transnationale élue directement au monde.

Les membres représentent les intérêts des citoyens de l'UE au niveau européen.

Les députés européens formulent des textes et prennent des décisions qui influencent tous les aspects de la vie dans l'ensemble de l'UE, du soutien à l'économie et la lutte contre la pauvreté au changement climatique et à la sécurité.



Ils mettent en lumière des sujets politiques, économiques et sociaux importants et défendent les valeurs de l'UE : le respect des droits de l'homme, la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit.

Le Parlement approuve le budget de l'UE et contrôle la manière dont l'argent est dépensé. Il élit également le président de la Commission européenne, nomme ses commissaires et leur demande des comptes.

Le nombre de députés est décidé avant chaque élection. Le nombre total ne peut pas dépasser 750 plus le président. Il y a actuellement 705 députés européens.

Le nombre de députés européens élus dans chaque pays de l'UE est convenu avant chaque élection et est basé sur le principe de proportionnalité dégressive, ce qui signifie que chaque député européen d'un grand pays représente plus de personnes qu'un député européen d'un petit pays. Le nombre minimum est de six et le nombre maximum est de 96.

Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024.

LISTE ÉLECTORALE

Pour être en mesure de voter aux prochaines élections, il est important de vérifier votre inscription sur les listes électorales.

Grâce au téléservice <u>"Interroger sa situation électorale"</u>, vous pouvez vérifier en ligne et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données.

Rendez-vous sur le site <u>service-public.fr</u> et indiquez la commune dans laquelle vous pensez être inscrit, votre nom, vos prénom(s), votre sexe et votre date de naissance. Si le téléservice vous identifie, cela signifie que vous êtes bien inscrit dans la commune renseignée. Si vous n'êtes pas inscrits, pensez à vous inscrire soit en ligne ou soit en venant à la mairie, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



LES SÉNIORS À L'HONNEUR



C'est avec un grand plaisir que l'ensemble de l'équipe municipalé a accueilli, dimanche 3 décembre, les aînés de la commune pour la traditionnelle fête de Noël.

A cette occasion, les élus et les employés communaux ont ajusté leur tablier pour choyer près de 150 convives heureux de partager ce moment convivial.

C'est autour d'un délicieux repas de fête que toutes et tous se sont retrouvés dans une ambiance très joyeuse et musicale.

Le menu a été concocté par le restaurateur du village "B'm Hans" et la musique assurée par Jean André Chalard d'Hindisheim accompagné de son accordéon.

Parmi l'assemblée, le doyen, Michel Berezowski, 92 ans et la doyenne, Liliy Dietz, 96 ans ont été mis à l'honneur. Un présent leur a été offert.

Des instants de bonheur colorés et chaleureux ont séduit l'ensemble des invités.

VOEUX DU MAIRE

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire a eu lieu le Vendredi 05 Janvier, dans la salle des fêtes.

M. le Maire a fait la rétrospective des 3 années écoulées depuis l'élection du Conseil Municipal et a évoqué les événements ainsi que les projets à venir pour la commune.

M. le Député Charles Sitzenstuhl nous a fait l'honneur de sa présence durant cette soirée. Dans une ambiance conviviale, ce dernier a pu échanger avec de nombreux concitoyens autour d'un verre de l'amitié. Pour clore cette cérémonie, chacun a pu déguster la traditionnelle paire de knacks, suivie de la non moins traditionnelle galette de rigueur.





COLLECTE DES SAPINS



Samedi 06 Janvier, les sapins ont été collectés par quelques membres du Conseil Municipal, puis, par la suite, seront broyés. Le broyat sera réutilisé en tant que paillis pour les espaces verts.

ARRÊTÉ CONTRE LE DÉMARCHAGE À DOMICILE

Un arrêté contre le démarchage à domicile a été pris en date du 06 Octobre 2023, afin de permettre à nos concitoyens d'être moins sollicités. Cet arrêté oblige les personnes, qui souhaitent faire du démarchage, à se présenter en mairie afin de recevoir une autorisation.

Il s'agit de mieux protéger les citoyens, surtout les plus vulnérables d'entre eux, contre des pratiques commerciales déloyales ou agressives telles qu'elles sont définies au code de la consommation, avec parfois des usurpations d'identité ou de qualité.

Avant d'ouvrir votre porte, la municipalité conseille aux habitants de demander la carte professionnelle et le justificatif de déclaration avant d'entamer toute conversation avec le vendeur.

En cas de doute, ne laissez pas le démarcheur pénétrer dans votre domicile.

Toute personne qui se présente chez vous sans autorisation, n'a pas reçu l'aval de la mairie, vous êtes donc en droit d'appeler la gendarmerie pour qu'ils interviennent.

Cette attestation ne constitue pas une accréditation de la commune et ne cautionne en rien la légalité de l'objet du démarchage : elle est seulement la preuve du passage en Mairie.



STATIONNEMENT

Encore une fois, voici un rappel à l'attention des habitants.

Le stationnement sur les trottoirs oblige les piétons, les personnes à mobilités réduites, les poussettes... à emprunter la chaussée, et donc à se mettre en danger.





Il est donc demandé aux personnes de ne pas stationner sur les trottoirs pour éviter ce désagrément pour les citoyens.

De plus, à terme, le stationnement occasionne des dégradations, rendant les trottoirs moins praticables.

RÉNOVATION SALLE DES FÊTES

Une **Salle des Fêtes** c'est comme une maison : il s'agit de l'entretenir régulièrement.

Comme c'est un établissement accueillant du public, nous avons toujours respecté les normes en vigueur (électricité, sorties de secours...).



Il s'agit à présent d'entreprendre une rénovation, de lui donner un coup de jeune et surtout de la rendre moins gourmande en énergie.

Le projet se concrétise et le début des travaux est prévu fin mars pour une durée d'environ 6 mois.



Notre salle des fêtes, une longue histoire...

<u>Différents chantiers sont au programme</u>:

- isolation de la toiture, étanchéité, zinguerie
- isolation et rénovation des murs extérieurs
- isolation et pose d'un nouveau parquet et carrelage
- isolation et revêtement mural bois
- faux plafond
- éclairage scénographique
- remplacement et modification des accès

Dans les années 60, c'était une halle de sports : un hangar métallique de 900 m² sans murs extérieurs couvert d'un toit, c'est à l'initiative du Maire Eric KOEGLER que ce premier projet a vu le jour.

Une piste de danse carrelée, un pourtour en macadam, des murs montés par les employés communaux ont permis d'organiser des bals, des kilbes et le célèbre Carnaval d'Obenheim.

Dans les années 80, sous le mandat de Frédéric BISCHOFF, une charpente et un nouveau sol ont été posés et l'entrée principale aménagée.

Roger KARST (Maire de 1989 à 2008) et son équipe ont entrepris des extensions du bâtiment : cuisine, entrée, "bar à champagne", rangements, salles à l'étage. Ils ont aussi remplacé le système de chauffage, installé de nouveaux sanitaires et posé le parquet au sol.

Depuis le premier mandat de Rémy SCHENK, des travaux ont été régulièrement programmés :

revêtement mural intérieur, amélioration du chauffage, acquisition de mobilier (tables, chaises, paravents), modification de l'éclairage traditionnel par des leds, entretien et huilage du parquet et remplacement de

certains matériels de cuisson...

Grâce à toutes ces améliorations, les associations locales peuvent s'entraîner et organiser des fêtes dans de bonnes conditions. La salle est aussi disponible pour des locations privées (mariages, fêtes de famille), uniquement pour les obenheimois.

Depuis 2015, notre salle des fêtes accueille les écoliers d'Obenheim et de Boofzheim dans le cadre du périscolaire pour le repas de midi.



A bientôt dans notre nouvelle salle!

BLASON

Les blasons ont été imposés à toutes les agglomérations de France en 1650.

Ce n'était pas par sollicitude envers les communes, mais une manière de récolter des finances de l'époque pour remplir les caisses de l'état.

En effet, un impôt sur les blasons a été imposé par l'argentier du roi. Aux localités qui n'avaient pas de blason, l'administration leur en imposa un d'office. Obenheim s'est vu octroyer un blason avec un fond azur, barré d'une bande d'or.

Charles René d'Hozier (1640-1732) était nommé généalogiste du Roi de France. Il a publié le Grand Armorial de France établi sur ordre de Louis XIV en 1696, celui-ci comprend 120 000 blasons peints.

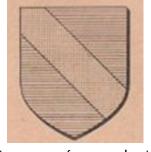
Grâce à ses travaux, nous pouvons établir un historique du blason d'Obenheim.





En France, sur le modèle de ce qui avait déjà été fait par la firme Coffee HAG, le Café Sanka entreprit dans les années 1930 la publication d'albums où les clients pouvaient collectionner des vignettes héraldiques trouvées

dans les paquets de café.



Le 17 janvier 2005, le conseil municipal s'est prononcé pour adopter un nouveau blason.

Les Boecklin de Boecklinsau, famille des plus anciennes et plus nobles d'Alsace et seigneurs de Bischheim et d'Obenheim aux 15ème et 16ème siècle avaient pour emblème un bouquetin. Une borne communale sur laquelle est représenté ce bouquetin a d'ailleurs été découverte sur le ban du village.

Ce premier élément fut retenu. Il figure sur la partie haute à droite du blason. L'idée d'une maison à colombage sur une hauteur a été proposée par des héraldistes au vu du nom de notre village OBEN-HEIM (le mot allemand *oben* signifie haut).

Ce deuxième élément fut également retenu. Il figure sur la partie basse à gauche. Depuis 2005, ce nouveau blason a pris place sur les documents en remplacement de l'ancien.



L'équipe de l'Appariteur est à la recherche de photos et de cartes postales relatives à des images de notre village d'avant 1970. Vous en possédez ? Vous souhaitez les partager ?

Merci de les déposer en mairie, les documents seront scannés et vous seront rendus.

Merci d'avance.

RAPPEL POUR VOS RENOUVELLEMENTS DE PIÈCES D'IDENTITÉ

<u>La mairie d'Obenheim ne délivre ni carte d'identité, ni passeport</u>. Les mairies les plus proches qui peuvent vous faire vos papiers d'identité sont les mairies d'Erstein, de Benfeld ou de Sundhouse.

Cependant, vous n'êtes pas obligés de faire vos papiers dans les mairies les plus proches. Si vous travaillez sur Strasbourg ou Sélestat, vous pouvez prendre rendez-vous dans une mairie sur Strasbourg ou Sélestat.

A noter, les délais sont encore assez longs. Il existe un site qui recense les communes les "plus proches" disposant de rendez-vous plus rapidement : https://www.vitemonpasseport.fr

N'hésitez pas à le consulter régulièrement ; des rendez-vous de désistement peuvent y être inscrits dans la

journée.



De plus, un justificatif de domicile est demandé, mais vous n'êtes pas obligés de vous rendre en mairie.

Vous pouvez utiliser un des documents suivants, si celui-ci est à vos nom et prénom :

- Facture de téléphone (y compris de téléphone mobile)
- Facture d'électricité ou de gaz
- Quittance de loyer (d'un organisme social ou d'une agence immobilière) ou titre de propriété
- Facture d'eau
- Avis d'imposition ou certificat de non imposition
- Justificatif de taxe d'habitation
- Attestation ou facture d'assurance du logement
- Relevé de la Caf (Caisse d'allocations familiales) mentionnant les aides liées au logement

INFO DU SMICTOM

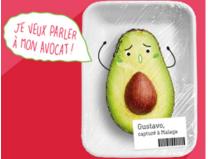


Grâce à l'application, vous pouvez :

- suivre vos levées et passages en déchetterie
- localiser les bornes d'apport volontaire
- faire vos démarches
- consulter les consignes et les astuces zéro déchet
- suivre l'actualité du SMICTOM

Et vous serez avertis la veille des jours de collecte.

our télécharger l'application



INFO DU SMICTOM

Le SMICTOM d'Alsace Centrale s'engage contre les PLASTIQUES à usage unique et le SUREMBALLAGE!

Le **SMICTOM d'Alsace Centrale** a répondu à l'appel lancé par le SMICVAL (syndicat mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais)

(Haute-Gironde) pour relayer le Manifeste contre les Plastiques à usage unique et le suremballage. L'objectif de ce manifeste est d'encourager les industriels à sortir du suremballage afin de réduire la production de plastique. Porte-voix des citoyens, ce manifeste appelle les industriels de l'agroalimentaire, de l'hygiène, des cosmétiques et des détergents, ainsi que le secteur de la grande distribution à une **DEPLASTIFICATION MASSIVE** des produits émis sur le marché et à une réduction du **SUREMBALLAGE** au travers de 10 actions.

L'impact des plastiques sur le climat et notre environnement

Le plastique, issu de la pétrochimie, est partout : emballages, fibres de vêtements, matériel de construction, outils médicaux... Des déchets de toutes tailles se retrouvent au fond des océans, dans la banquise, l'estomac des oiseaux et même au sommet des montagnes. Au-delà du problème sanitaire lié à cette pollution, le plastique pose aussi un problème pour son rôle dans le réchauffement climatique. En 2019, il représentait 1,8 milliards

de tonnes de gaz à effet de serre soit 3,4% des émissions mondiales. Un chiffre qui pourrait plus que doubler d'ici à 2060 selon l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques).



Les 10 actions du manifeste :

- Réduire massivement et rapidement l'utilisation de plastique, l'émission d'emballages et de suremballages plastiques.
- Arrêter immédiatement l'émission d'emballages pour lesquels il n'existe pas de filière de traitement déjà opérationnelle et généralisée.
- Arrêter de vendre des produits dans des emballages en plastique destinés à être réchauffés (micro-ondes, four, etc), nuisant gravement à notre santé, et développer une alternative saine.
- Appliquer la loi qui permet aux consommateurs de laisser en bout de caisse leurs déchets d'emballages issus des produits achetés dans l'établissement (Art. L. 541-10-18.-I.).
- Proposer des produits en vrac et rendre ce mode de consommation accessible à tout le monde, pour tous les budgets et sur tous les types de produits.
- Développer au plus vite la consigne pour REEMPLOI du verre (bouteilles, bocaux, contenants verre...).
- Proposer systématiquement des contenants et produits alternatifs à côté des produits et contenants à usage unique dans tous les rayons des supermarchés.
- Mettre en place une incitation financière positive en faveur des consommateurs qui utilisent des contenants réemployables pour acheter des produits vendus en vrac et les informer de l'existence de ce dispositif.
- Augmenter et mettre en avant l'offre de produits des producteurs locaux consignés présents en rayon et proposer plus de produits français en vrac.
- Optimiser le conditionnement amont des produits vracs de manière à réduire l'emballage au maximum sur toute leur chaîne de valeur du producteur jusqu'au consommateur.

Au travers d'une campagne de communication sur ses réseaux sociaux, le SMICTOM d'Alsace Centrale invite donc les habitants à signer à leur tour la pétition sur la plateforme :

INFOS SUR LA CEA

La Collectivité européenne d'Alsace est née le 1er janvier 2021 de la fusion des Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.



Elle a conservé toutes les compétences des deux collectivités : solidarité, actions sociales, environnement, collèges, routes départementales, culture et patrimoine, auxquelles se sont ajoutées de nouvelles attributions adaptées aux spécificités de notre territoire : bilinguisme, gestion des routes nationales et autoroutes non concédées, coopération transfrontalière et développement touristique.

Dotée d'un budget de 2,185 milliards d'euros, la CeA, avec ses 80 conseillers d'Alsace et ses 6 500 agents s'est structurée en 7 territoires de vie. Elle est au service de tous les Alsaciens, de tous âges, dans tous les domaines de leur vie. Elle propose un véritable Service public alsacien plus simple, plus efficace, plus proche de chacun, plus utile à tous. Elle prend soin des plus fragiles et accompagne les jeunes vers une vie d'adulte autonome. Engagée et responsable, elle investit pour une culture accessible à tous, entretient et modernise un réseau routier sûr et performant, s'engage dans la transition énergétique et les mobilités durables.

Les Conseillers d'Alsace de votre canton, Laurence Muller-Bronn et de Denis Schultz, sont à votre écoute et à vos côtés pour améliorer votre quotidien et votre cadre de vie.



Nouveaux enrobés pour la RD83

Avec la gestion de la quasi-totalité des routes départementales, nationales et portions d'autoroute, la Collectivité européenne d'Alsace gère et entretient 6 400 km de routes en Alsace. C'est dans le cadre que la Collectivité a entrepris des travaux fin septembre sur la RD83 dans la traversée de Kogenheim. Le dernier revêtement de la RD83 sur cette section de 2x2 voies datait de 2012. Fortement sollicité par le trafic quotidien, il arrivait en fin de vie. Les travaux ont permis de restaurer l'étanchéité nécessaire au revêtement de la route et ont été réalisés en deux phases avec un basculement du trafic

sur les voies opposées le temps des travaux. Cette opération pilotée par la Collectivité européenne d'Alsace a un coût qui s'élève à 750 000€.

Un nouvel espace sportif à Erstein

Premier partenaire des communes, la Collectivité européenne d'Alsace accompagne financièrement les projets structurants qui dynamisent le potentiel résidentiel des territoires. De ce fait, le gymnase intercommunal le Trois inaugure en mai 2023, a bénéficié d'une subvention d'1,5M€ de la Collectivité. Ce bâtiment de 3 200m² est notamment composé d'un grand gymnase multisports, d'un mur d'escalade, un dojo, de gradins de 250 places, ainsi que d'une grande salle de danse. Ces équipements flambants neufs et modernes sont mis à disposition en priorité au public scolaire du secteur et renforcent l'attractivité de la ville. Enfin, la particularité du bâtiment réside dans la haute performance énergétique. Le gymnase fonctionne en effet en énergie passive.



INFO DE LA COMCOM



La Communauté de Communes du Canton d'Erstein poursuit ses réalisations au profit de l'ensemble du territoire.

L'année 2023 s'achève. Une année de mi-mandat rythmée par la mise en œuvre de nombreux projets de grande ampleur portés par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein (CCCE). Ces projets, divers et variés, ont l'objectif d'améliorer le quotidien de tous les habitants du territoire. L'investissement dans la jeunesse, la culture et le sport s'est poursuivi et certains projets ont vu le jour.

L'intercommunalité reprend la Petite Enfance

Depuis le 1er juillet 2023, six structures d'accueil de la Petite Enfance du Canton d'Erstein ont quitté la gestion privée et associative pour intégrer la CCCE. En effet, le Bureau des Maires et le Conseil Communautaire ont souhaité optimiser le fonctionnement de ces structures en plaçant l'enfant au centre de l'intercommunalité. A la suite de la reprise en régie directe des crèches et micro-crèches du territoire, la CCCE comptabilise désormais près de 600 agents.



Des moments de détente et de loisirs au périscolaire

Au travers de la gestion du périscolaire, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein souhaite offrir à l'enfant un cadre adapté à ses besoins, un lieu d'épanouissement qui favorise les apprentissages et la socialisation. Le périscolaire est avant tout un lieu d'accueil pour les enfants, au sein duquel ces derniers vont expérimenter toutes sortes d'activités (atelier culinaire, sport, atelier créatif, jeux...).

Les infrastructures sportives

La CCCE poursuit l'investissement pour développer l'offre de structures sportives sur le territoire. Après deux ans d'études et de travaux, les élèves du collège et des lycées d'Erstein et de nombreux clubs sportifs ont pu découvrir le nouveau gymnase intercommunal « Le 3 » à Erstein. Inauguré en mai 2023, ce bâtiment, cofinancé par la Communauté de Communes et la Ville d'Erstein, offre différents espaces : une grande salle



multisports, un mur d'escalade, un dojo pour la pratique des arts martiaux, une salle de danse ainsi qu'une salle de réunion. Cette structure de 3 200 m² a été pensée en respectant un cahier des charges exigeant sur le plan énergétique, faisant de cette réalisation un bâtiment passif avec des consommations très réduites.



ARTELIA – URBANE KULTUR – ECHOES

Les travaux de la construction du nouveau bassin nordique du Centre Aquatique intercommunal d'Erstein ont débuté. Afin de répondre à une forte demande de pratique de la natation sur le territoire, la CCCE a souhaité offrir la possibilité à l'ensemble des usagers de pratiquer ce sport toute la journée et répondre à une demande associative et scolaire de plus en plus grandissante. Ouverture prévue en 2024.

Retrouvez bientôt dans votre boîte aux lettres le prochain Interco'Mag pour suivre l'actualité de votre Communauté de Communes. La page Facebook et le site internet www.cc-erstein.fr sont également à votre disposition.

LA VIE DE L'ÉCOLE

LORSQUE LES ÉCOLIERS DEVIENNENT DES BOULANGERS...

Mardi 28 novembre, les élèves des classes de CE1/CE2/CM1 et CM1/CM2 ont eu le plaisir de confectionner des petits gâteaux à la boulangerie d'Obenheim. Nous avons été très bien accueillis par le boulanger et son équipe, les enfants ont confectionné plus de 20 kg de "bredeles".



Merci aux mamans, mamies accompagnatrices et aux petites mains qui ont procédé à l'ensachage de ces gourmandises et un grand merci à la boulangerie Ludwig pour l'accueil.

Les sachets de gâteaux "les bredeles des écoliers" ont été mis en vente au profit de la classe blanche de février 2024.

Les élèves des classes de CE1/CE2/CM1 et CM1/CM2 vont partir en classe de neige à Xonrupt en février 2024. Merci à la Commune d'Obenheim, la Commune de Daubensand, la Choucrouterie Karst, le Crédit Mutuel, le Super U de Boofzheim, l'entreprise DSI et DIGIT de M. Levy, les Associations APPINESS et AMIS DES ECOLES pour leurs dons et leur soutien financier.



INTERVENTION DU SMICTOM: APPRENDRE À TRIER LES DÉCHETS

Suite à toutes les nouveautés en matière de tri, l'école a souhaité faire intervenir le SMICTOM afin de former les jeunes citoyens au tri.

Ainsi, les 4 et 8 décembre, les classes de l'école ont accueilli une animatrice qui a réalisé des ateliers selon les âges autour du tri et des matériaux qui nous entourent. Elle nous a expliqué d'où provient le plastique, ce que l'on fabrique avec des bouteilles d'eau usagées, comment on fait du papier, du verre...

Il n'y a plus de raison aujourd'hui de se tromper de poubelles! Et si vous avez un doute, demandez à vos enfants où jeter votre déchet! Nous avons appris que les tubes de colle vides se jettent dans la poubelle





LA VIE DE L'ÉCOLE

ANIMATION SMICTOM À LA MATERNELLE

Lundi 4 décembre, Virginie, du SMICTOM, est venue nous parler du tri des déchets que nous avons à la maison.

Elle nous a d'abord lu l'histoire "Une journée verte, 10 choses que tu peux faire chaque jour".

On peut par exemple utiliser un compost ou une borne de bio déchets, ne pas faire tourner la machine à laver avec peu de linge dedans, ou encore cuisiner pour son goûter, jouer dans la nature plutôt qu'avec des jouets en plastique...

En petits groupes, on a ensuite fait plusieurs jeux :

- On devait mettre les déchets dans les bons bacs
- Ensuite un loto du tri : chaque duo avait une benne (poubelle jaune, poubelle grise, bio compost, benne verre, déchèterie, seconde main) et devait retrouver les éléments à mettre à l'intérieur
- Un autre jeu : voir parmi les objets que nous connaissons ceux qui sont jetables, et par quoi nous pourrions les remplacer pour utiliser des objets réutilisables.







NOTRE FÊTE DE NOËL



Avec l'aide des Associations Appiness et Amis des Ecoles, les parents d'élèves ont organisé une très belle fête de Noël le 22 décembre, à la salle des fêtes. Merci!



VISITE À LA RÉSIDENCE SÉNIORS

Les écoliers sont heureux d'avoir pu chanter devant les Résidents à l'occasion des fêtes de Noël!

Egayer le quotidien des personnes et leur apporter un peu de joie fin décembre était notre objectif.

Merci à Christian Montfort, notre guitariste de nous avoir accompagné.



ANIMATION JEUNESSE

LA VIE AU COLLÈGE

Ateliers permanents au collège :

- Le mardi de 11h45 à 13h05, jeux de société ; plus de 40 jeux à disposition des jeunes dans la salle 12. En moyenne 40 jeunes sont présents.
- Le vendredi, même horaire, atelier débat expression ; on choisit un ou plusieurs sujets avec les jeunes pour discuter ensemble et donner son avis.

Action prévention :

Le 9 novembre, trois animateurs de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) ont aidé l'animateur à présenter un outil de prévention contre le harcèlement : "la bête noire". Les trois classes de 5ème ont participé à l'intervention. Ils ont aussi été interviewés par la radio Top music et un journaliste des DNA.



LES ANIMATIONS DU SAJ

Mercredi:

Novembre / décembre : chaque mercredi, diverses activités sont proposées aux jeunes.

Ouverture du local jeunes à Gerstheim, puis à Obenheim, l'après-midi, pour permettre aux jeunes des deux communes de se rencontrer et d'échanger autour d'un jeu, de la console ou tout simplement discuter (rencontre autour de jeux de société et de jeux collectif / après-midi console avec mise à disposition de la ps4 et d'une switch sur un vidéo projecteur).

Vendredi soir:

<u>Auberge Espagnole</u>: début décembre, 7 jeunes ont participé à une auberge espagnole; ils ont apporté une entrée, un plat ou un dessert à partager avec les copains.

Spectacle:

Le 15 décembre, 4 jeunes ont assisté au spectacle "le temps des sardines" avec Klaire qui interprète quatorze chansons qu'elle a écrites. "C'est comme de la poésie, mais sauf qu'on comprend tout." C'est un superbe spectacle pour les jeunes.

Activité permanente :

- <u>Foot</u>: chaque vendredi (sauf 1 semaine avant et 1 semaine après les vacances), session sportive au gymnase de Gerstheim de 17h à 18h30. Une douzaine de jeunes y participent.
- <u>Atelier théâtre</u>: chaque mercredi, 11 jeunes se rejoignent pour participer à un atelier théâtre animé par une intervenante professionnelle Rebecca Rieth. Au programme: lecture de textes, prise de confiance, essais, répétitions, découverte de différents textes.





ANIMATION JEUNESSE



Manifestation : marché de Noël : le samedi 25 novembre, 4 jeunes téméraires ont bravé le froid pour venir aider l'animateur à tenir un stand (les bénéfices permettront d'aider à l'autofinancement d'un futur projet).

Le matin : préparation des stands et de la pâte à gaufres, l'après- midi, les jeunes ont tenu le stand de gaufres et de knacks de 15h à 20h30.

Merci aux parents pour leur contribution et merci aux jeunes pour leur implication. Les stocks étaient presque vides à 20h30.

Un vrai succès!



Activité inter secteur :

<u>Kirrwiller</u>: activité en partenariat avec la Croix Rouge, 36 jeunes issus des trois secteurs du Canton du Ried (Gerstheim/Rhinau, Benfeld, Erstein) ont assisté à un magnifique spectacle à Kirrwiller. Clown, magie, gymnastique artistique, acrobatie, chants ont ponctué l'après-midi.

Formation animateur : dans un souci d'être toujours au plus près des envies et/ou demandes des jeunes, l'animateur doit se former de façon constante afin de rester en adéquation avec le jeune public.

L'employeur, la FDMJC du Bas-Rhin, propose de façon régulière à ses animateurs divers temps de formation pour répondre à cette demande. L'animateur a participé à deux temps de formation : un sur les infox ou fake news et, un second, sur la lecture de dessin de presse et de ses codes.

A venir:

<u>Tract Février 2024</u>: sortie ski nocturne au Lac blanc, sortie musée, ciné, fast food, initiation/création de jeux vidéo, atelier SLAM, théâtre, Merc'ried, atelier cuisine et encore plein d'autres activités fun. Le programme arrive bientôt.

Fête du printemps le 24 mars 2024 : les jeunes y tiendront un stand pour un projet d'autofinancement.

Projet graff: à l'école de Gerstheim, avec l'intervention des jeunes du SAJ, des enfants de l'école et du

périscolaire. Le projet sera supervisé par un graffeur professionnel :

Guillaume, alias Kade (à l'origine du graff de l'abri de bus d'Obenheim et de Daubensand).







LA RÉSIDENCE SÉNIORS



Autour d'un bon gâteau, les résidents se sont réunis pour fêter les 90 ans de Mme FRISSON.

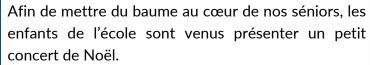
Dans une belle ambiance chaleureuse, pour fêter la Saint Nicolas, les résidents ont partagé un beau moment avec du café, du chocolat chaud, des manneles et des clémentines.





Un bon repas, préparé par le traiteur Nathan, s'est déroulé le mercredi 13 décembre, dans une ambiance festive.

Les séniors ont profité de cet événement convivial pour célébrer Noël.



Accompagnés de leurs maîtresses et du pasteur, ils ont entonné quelques chants de Noël. Un moment qui a été très apprécié par les résidents présents.





Les résidents ont partagé la galette des rois, confectionnée par la boulangerie Ludwig.

Un moment de partage en ce début de nouvelle année.



La chandeleur, une nouvelle occasion pour passer un agréable moment, autour d'un goûter festif et chaleureux.

ALTER EGO

MARCHÉ D'AUTOMNE

L'association Alter Ego a organisé son 1er Marché d'Automne dimanche 29 octobre.

De nombreux artisans, artistes et producteurs se sont installés dans la salle des fêtes pour exposer et vendre

leurs créations et produits.

Dans une ambiance chaleureuse et détendue, cette journée a été l'occasion de découvrir le travail et la passion des artisans créateurs présents, de se faire plaisir ou faire plaisir... alors que Noël approche à grands pas.



Un stand spécial a été tenu par les résidents de la résidence du Kleinfeld, ils ont exposé et vendu des objets qu'ils ont fabriqués lors des après-midi récréatifs du mardi.

La buvette et la petite restauration sur place ont ravi les papilles. Les gâteaux ont été confectionnés par les résidents.

Sourire et bonne humeur étaient au programme!



Les bénéfices de la journée (places, boissons et petite restauration) seront reversés à l'association qui œuvre au profit des animations, des sorties et des besoins des séniors de la résidence du Kleinfeld.

Afin de remercier les bénévoles et les membres de l'association, un repas élaboré par l'Eperon d'or, a été partagé mardi 09 Janvier. Ce délicieux backeoffe a été très apprécié de tous.





L'association organise les après-midi récréatifs des séniors, les mardis, au sein de la salle commune de la Résidence Séniors : jeux, discussions, bons moments de partage autour d'un café et d'un gâteau.

Si vous souhaitez participer, rendez-vous à la résidence séniors, les mardis des semaines impaires.

CTTO

Voici les résultats de ces derniers mois :











Ligue Federation Française

Cette saison, nous avons 2 équipes inscrites, les deux équipes se maintiennent dans leur division. Résultat à la fin de la première phase.

le club compte 12 compétiteurs.

Rg	Equipe	PT	J	٧	N	D	P	F	GG	PP
1	OBERNAI CA 3	20	7	6	1	0	0	0	71	27
2	BENFELD SSCL 3	18	7	5	1	1	0	0	60	38
3	OBENHEIM CTT 1	16	7	4	1	2	0	0	53	45
4	BERGHEIM CSS 4	15	7	4	0	3	0	0	56	42
5	ISSENHEIM TT 1	13	7	3	0	4	0	0	43	55
6	GERSTHEIM CSD 1	12	7	2	1	4	0	0	49	49
7	FCJ BOOTZHEIM 2	10	7	1	1	5	0	0	32	66
8	VAL de LIEPVRE 1	8	7	0	1	6	0	0	28	70

En Division LGETT7 : L'équipe 2 (3 joueurs) fini 3éme de sa poule

En Division LGETT4 : L'équipe 1 (4 joueurs) fini 3éme de sa poule

Rg	Equipe	PT	J	V	N	D	Р	F	GG	PP
1	OBERNAI CA 8	19	7	6	0	1	0	0	54	16
2	ESCHAU CTT 5	18	7	4	3	0	0	0	43	27
3	OBENHEIM CTT 2	17	7	4	2	1	0	0	41	29
4	VAL de LIEPVRE 4	16	7	4	1	2	0	0	44	26
5	GERSTHEIM CSD 4	13	7	2	2	3	0	0	33	37
6	VILLÉ TTC 2	10	7	1	1	5	0	0	29	41
7	BENFELD SSCL 6	10	7	1	1	5	0	0	22	48
8	BARR TT (7)	9	7	1	0	6	0	0	14	56

Ligue



le club compte 21 compétiteurs.

Cette saison, nous avons 3 équipes inscrites. Résultat à la mi-saison :

HONN	EUR - Poule C							
Rang	Equipe	Points "résultat"		Total des	Points "jeu"			
Rang		Forms resultat	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Gagnés	Perdus
1	CHATENOIS ALOYSIA 1	24	7	4	1	2	81	59
2	VAL DE LIEPVRE ASCL 1	24	7	5	0	2	79	61
3	KOGENHEIM ST LEGER TENNIS DE TABLE 1	23	7	4	1	2	79	61
4	BENFELD LAURENTIA 2	23	7	4	1	2	76	64
5	OBENHEIM CTT 1	21	7	3	1	3	71	69
6	GERSTHEIM ST DENIS 1	20	7	2	2	3	63	77
7	BARR TT 2	18	7	2	0	5	62	78
8	LIPSHEIM TT 1	15	7	1	0	6	49	91

En Honneur poule C : L'équipe 1 (6 joueurs) est actuellement 5éme de sa poule

En Division 1 poule B : L'équipe 2 (4 joueurs) est actuellement 3éme de sa poule.

DIVISI	ON 1 - Poule B									
Rang	Equipe	Equipe Points "résultat"				Total des matchs				
Kang	Equipe	Forits resultat	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Gagnés	Perdus		
1	BARR TT 4	24	6	5	0	1	65	19		
2	GERSTHEIM ST DENIS 3	22	6	4	1	1	54	30		
3	OBENHEIM CTT 2	21	6	4	0	2	52	32		
4	VAL DE LIEPVRE ASCL 4	15	6	2	1	3	36	48		
5	ENT. RHINAU/HUTTENHEIM 2	15	6	2	1	3	30	54		
6	BOOTZHEIM FCJ 3	13	6	1	1	4	29	55		
7	NORDHOUSE TT 2	13	6	1	0	5	28	56		

DIVIS	DIVISION 1 - Poule A											
Rang	Equipe	Points "résultat"		Total des	Points "jeu"							
Rang			Joues	Gagnés	Nuls	Perdus	Gagnés	Perdus				
1	SELESTAT TT 2	31	7	6	1	0	81	17				
2	ESCHAU CTT 2	29	7	6	0	1	75	23				
3	KRAUTERGERSHEIM TENNIS DE TABLE 1	26	7	5	1	1	66	32				
4	ORSCHWILLER ST MAURICE 2	20	7	2	1	4	50	48				
5	ROSSFELD UTL 5	20	7	3	1	3	43	55				
6	LIPSHEIM TT 3	18	7	2	0	5	40	58				
7	OBENHEIM CTT 3	16	7	2	0	5	34	64				
8	NORDHOUSE TT 3	8	7	0	0	7	3	95				

En Division 1 poule A : L'équipe 3 (4 joueurs) est actuellement 7éme de sa poule.



Félicitations à PITROIS Helian pour sa première place en individuel du secteur, dans sa catégorie!

Si vous souhaitez nous rejoindre pour pratiquer le tennis de table en compétition ou en loisir, n'hésitez pas ! Les entrainements ont lieu le mardi soir à 19H30 à la salle des fêtes d'Obenheim.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DAUBENSAND

Le 1er trimestre s'est achevé sur des séances festives, musique et apparats de Noël, ambiance assurée par nos deux animatrices.

Chez nous pas de compétition mais un bien-être à chaque fin de cours. Si vous avez pris la bonne résolution

de bouger, vous pouvez nous rejoindre le lundi de 17h45 à 18h45!

Venez et tester lors d'une séance.

Pour tout renseignement : gym.daubensand@laposte.net







ASSOCIATION ARBORICOLE "LA FRUITIÈRE DU RIED"

L'association organise un cours de distillation le 20 avril 2024 au verger école à Gerstheim. La journée alternera cours théorique et pratique, débutera à 8h30 et se terminera vers 16h00.

Le moniteur de la fédération des producteurs de fruits du Bas Rhin, M. Freppel, fait partie de l'association des bouilleurs de cru du val de Villé. Toutes les étapes seront abordées, du choix des fruits, de la mise en fût, de la fermentation jusqu'à la distillation. Nous distillerons des quetsches d'Alsace.

Nous vous proposons un déjeuner, boissons comprises, concocté par notre cuisinier professionnel Alain.

Le prix de la journée est fixé à 30 euros pour les membres, 40 euros pour les non membres ; devenez membre pour 8 euros ! Limité à 20 personnes. Pour tout renseignement s'adresser à Doris Humbert au 06.04.16.81.72 ou 03.88.98.40.28. Date limite : 01 avril 2024

Talon d'inscription

Journée distillation du samedi 20 avril 2024 (dans la limite des places disponibles)

Participants:

Nom et prénom :

Nombre de personnes : X 30 euros =

X 40 euros =

Talon et règlement (chèque libellé à l'ordre de l'association fruitière du Ried) à remettre au plus tard le 01 avril 2024 à :

Doris HUMBERT: 2a rue des violettes, GERSTHEIM

Philippe FEIGENBRUGEL: 9 rue Alles/Dordogne, OBENHEIM

Christophe BRONN: 8 rue des tilleuls, DAUBENSAND

ASO

RETOUR SUR LA PHASE AUTOMNE DE LA SAISON 2023-2024



Section Jeunes:

L'équipe U9 : 11 joueurs et joueuses, nés de 2015 à 2017, jouent tous les samedis en plateaux et 4 joueurs, nés en 2018, les accompagnent lors des entrainements pour commencer à apprendre les bases.

Equipe coachée par Gilles Roecker et son jeune adjoint Maxence Duchon.

Bilan assez exceptionnel de l'équipe U11coachée par Serdar Guzel, assisté du jeune Diego Di Turi: invaincue, elle finit 1ère de son groupe.

Les joueurs ont mérité leur accession en D2 pour la phase printemps.



L'Equipe U13 en entente avec Gerstheim/ Rhinau/Diebolsheim, coachée par Quentin

Armbruster, Frédéric Wimmer, Gérald et assistés par Dylan Schmidt.

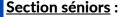
Les résultats sont là avec une belle 2ème place pour ses joueurs venant de villages et clubs différents et qui doivent apprendre à se connaître et jouer

ensemble sur le terrain.



Les 2 équipes de U15 en entente avec Rhinau et Diebolsheim coachées par Damien Blum, Claude Thomas, Marco Cassano, Romain Garnier et Eric Friera. L'Equipe1, invaincue, évoluera en D3

Titre sur la phase printemps. L'Equipe2 termine en milieu de classement.



L'équipe féminine continue sa progression dans l'apprentissage avec enthousiasme et détermination. Grâce au coaching de Claude Thomas et de Valerio Negruta, les efforts commencent à payer avec les 3 premiers points acquis lors des 2 derniers matchs.





L'équipe fanion, en D5, en entente avec Diebolsheim, coachée par Valeriù Negruta fait preuve de combativité et finit cette phase printemps en milieu de classement avec 2 dernières victoires.

L'équipe 2, en D8, en entente avec Diebolsheim, finit à la 3e place.

Section Vétérans / Super vétérans :

L'équipe Vétérans coachée par Eric Friera et les 2 équipes Super vétérans, toutes en entente avec Diebolsheim et Gerstheim terminent en fin de classement.



En raison des travaux de la salle des fêtes, l'annuel Loto de Pâques sera avancé au vendredi 15 mars.

Possibilité de réservation et paiement en ligne : droit d'entrée 20€ (avec 6 cartons) contre 22€ en caisse le jour même. La priorité est donnée à ce mode de réservation qui vous assure d'avoir une place. Alors n'hésitez pas à passer le Cap!





HARMONIE

Gravir le Mont Blanc en musique, partir à la recherche de l'anneau sur des airs héroïques et rendre visite à mon voisin Totoro?

Quel beau programme pour ravir les oreilles des Obenheimois le samedi 23 mars prochain!

Une soirée concert sera proposée par l'Harmonie d'Obenheim à la salle des fêtes.

Les musiciens sont donc en pleine préparation et en pleine répétition les vendredis, samedis voire les dimanches matins, afin de proposer de bonnes ondes et un agréable moment au public.



La salle fut déjà comble en décembre dernier. Le concert de Noël 2023 a rencontré un vif succès.

La première partie a été assurée par la chorale A'croches Choeur d'Erstein et la seconde par l'Harmonie d'Obenheim. Certains morceaux ont été travaillés conjointement.

Une belle expérience pour tous, d'avoir associer musiciens et chanteurs. Le public a également pu entonner les classiques de Noël avec les groupes. Les ensembles remercient encore les paroisses pour leur invitation.

D'ailleurs, l'Harmonie prévoit d'accueillir, le 22 Juin 2024, d'autres musiciens et harmonies pour une journée de partage entre artistes et amateurs. Les bénévoles sont impatients. Ils ont déjà rencontré ces harmonies à d'autres occasions et l'ambiance entre amoureux de la musique est généralement enjouée.

Enfin, les groupes de copains d'Obenheim et des environs pourront également se retrouver dans une ambiance extraordinaire pour la fête de la bière édition 2024, le 1er juin 2024.

Les réservations s'ouvriront bientôt ; ne tardez pas à réserver vos places.



Alors, quand est-ce qu'on se voit en 2024?!

THE SEA CLEANERS : UNE ASSOCIATION QUI A DE LA BOUTEILLE (SUR LE PLASTIQUE)!



La fondation de l'association "The Sea Cleaners"

L'ONG est fondée en 2016 dans le Morbihan par Yvan Bourgnon, skippeur et navigateur. Il s'était rendu compte à travers ses voyages à quel point la pollution plastique envahissait les eaux.

Grâce aux dons et au mécénat, l'association détient une équipe de scientifiques et ingénieurs pour faire avancer la recherche dans la lutte contre le plastique et ainsi concrétiser des projets de dépollution à travers le monde.

Grâce au soutien des équipes de l'association, plus de 1 500 bénévoles sont mobilisés à travers la France, la Suisse, l'Espagne et l'Indonésie afin de sensibiliser la population sur le sujet, grâce au soutien des équipes de l'association.

La pollution plastique en quelques chiffres

- 1 tonne de plastique est jetée dans l'eau toutes les 3 secondes, soit 9 à 14 millions de tonnes par an.
- 90% des espèces marines sont victimes de la pollution plastique.
- l'humain absorbe 74 000 à 120 000 microparticules de plastique par an qui peuvent causer à terme des "effets nocifs sur la santé" (perturbateurs endocriniens, diabète, asthme, cancers...)
- les émissions cumulées de gaz à effet de serre qu'émettent les plastiques pourraient dépasser 53 milliards de tonnes d'émissions de CO2 d'ici 2050, soit environ 10 à 13% du budget carbone mondial total.
- seulement 10% des déchets plastiques sont véritablement recyclés. Le restant est enfoui dans des décharges (40%), finit dans la nature (32%), est incinéré (14%) ou est perdu en cours de route (4%).

<u>La délégation TSC Grand Est : parce que de l'eau, il y en a partout... et des plastiques aussi !</u>

The Sea Cleaners Grand Est a vu récemment le jour début 2023 car nos lacs, nos fleuves, nos rivières et autres cours d'eau ne sont pas épargnés.

Par conséquent, en tant que bénévoles nous prenons contact auprès des collectivités, des entreprises, des événements culturels ou des établissements scolaires et périscolaires, par exemple. Notre discours se veut autant tout informatif et ludique pour sensibiliser sur le sujet. Des jeux sont parfois proposés pour apprendre, prendre conscience des enjeux tout en s'amusant! En voici un exemple concret grâce à l'opération effectuée avec La Poste Grand Est.

Opération de nettoyage avec La Poste Grand Est : le plan d'eau de la Ballastière à Bischheim.

Notre première collaboration de nettoyage a eu lieu le 10 septembre 2023 sur ce site. Employés et familles sont venus participer en ce dimanche matin. En 1 heure, ce ne sont pas moins de 219kg de déchets dont 6000 mégots qui ont été ramassés! Pour l'anecdote, un barbecue, un lit et un tapis ont été également trouvés.

En tant que bénévoles, nous avons pu nous présenter et échanger avec les participants avant le top départ. Après la collecte, nous étions chargés du comptage et de la pesée, puis du tri des déchets par catégorie. Une occasion pour nous aussi de caractériser les types de déchets et de remonter les données à l'association.



Grâce à l'aimable participation de la commune, les déchets ont pu être récupérés et déposés à la déchetterie. C'est ce qu'on appelle une opération réussie!

Nous avons également participé au "Festival du Cabaret Vert" à Charleville-Mézières (08) et au

"Sonnenfascht" à Carspach (68) en août 2023.





Prochaine étape : l'Owemerputz 2024

Un premier partenariat est prévu le 15 mars au sein de l'école primaire Sabin Salinas. Des ateliers ludiques permettront aux enfants de comprendre les étapes de la vie des plastiques et de questionner ainsi les gestes du quotidien. Une belle transition pour inviter les enfants et parents à la prochaine étape : l'Owemerputz!

Cet événement local mérite d'être mis en lumière car il nous concerne tous directement. Quoi de mieux que de contribuer ensemble au maintien de la qualité de vie de notre belle commune ?

Etant présents à cette occasion, nous tiendrons un stand aux couleurs de l'association pour prendre le temps d'échanger, de nous présenter et co-animerons cet événement aux côtés des acteurs communaux.

En agissant ensemble pour la préservation de la biodiversité, nous contribuons à un monde meilleur.

Petits et grands, tout le monde sera le bienvenu, alors venez nombreux!

Grâce à votre participation, nous pourrons faire de cette journée une réussite.

Suivez nos actions et actualités sur notre site <u>www.theseacleaners.org</u>

Et sur nos réseaux sociaux Facebook, LinkedIn et Instagram.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



15 Mars : Loto de Pâques, ASO **23 Mars :** Concert de printemps, Harmonie

La salle des fêtes sera en rénovation à partir du 25 Mars 2024. Elle sera momentanément indisponible.

Bienvenue aux familles!



Famille LEPETIT Nicolas et CORNU Anne 20 rue des Prés



M. SPRINGER Jérémie

2 place du Général de Gaulle



M. BARADEL Florian et Mme RUCH Christine

21 rue de Strasbourg



M. et Mme CULMONE François

16 A rue de Colmar



M. BUECHER Philippe et sa fille Clémentine

2 rue de la Poste



M. LACHMANN Julien et Mme FARDEL Amélie

2 rue Extérieure



Mme BURRI Colette

1 rue des Vergers



M. SCHOEHN René

1 rue des Vergers



M. DONNER Yves





Mme RELION Simone



1 rue des Vergers



M. CLEMENTINE Gérard 9 rue du Général Walther



Mme LODO Christine

1 rue des Vergers



M. ANSERGUES Damien et Mme WEISS CORNUET Noémie 3 rue des Prés



Anniversaires



01 Décembre 2023 **Mme WEISS Marie-Louise née KLEIN**

06 Février 2024 **Mme SAUER Eveline née CARRIER**

08 Novembre 2023 M. HEILBRONN Roland

11 Février 2024 **Mme DOLL Heidi née TRACHSE**



06 Décembre 2023 Mme STAHL Marie-Anne née OBRECHT

20 Décembre 2023 M. FORTENBACH Jean-Paul

Mme BERTOLI Irène née MACK

02 Janvier 2024



Naissances



18 Octobre 2023: Nelly Fille de M. TSCHAENN Nicolas et de Mme LAUFFENBURGER Cyndie



23 Novembre 2023 : Alizée Fille de M. ISSENBECK David et de Mme NEURAY Elodie



9 Janvier 2024 : Basile Fils de M. BAUER Edouard et de Mme YAMBILA Gwenaëlle

ETAT CIVIL

Décès



M. POLGE Antonio

Le 15 Novembre 2023

M. CLAUDE Régis

Le 18 Novembre 2023

Mme KOENIG Germaine née GRINNER

Le 23 Novembre 2023

M. FISCHER René

Le 7 Décembre 2023

M. CHRAPATY Fernand

Le 1er Janvier 2024





Noces



28 Décembre 2023 : 50 ans de mariage **Mme WOEHREL Bernadette et** M. GEBHARD Robert

Mariages



14 Octobre 2023: M. CERA Clovis et Mme MORALES RAMOS Gabriella

Vous souhaitez communiquer dans l'Appariteur?

Contactez Florence ZEYSSOLFF par mail: flozey67@gmail.com Ou contactez le Facebook du village.



2 Décembre 2023 : M. CLEMENTINE Gérard et Mme GRAUER Brigitte



Vous fêtez vos 85 ans, 90 ans, 95 ans ou 100 ans?

Vous fêtez vos Noces d'Or, Noces de Diamant ou Noces de Platine?

Pour éviter tout oubli, merci d'en informer le secrétariat de la Mairie.

Coordonnées de la Mairie :



🏠 3 Place du Général de Gaulle



mairie@obenheim.fr



03.88.98.30.33



f Quoi De Neuf Obenheim

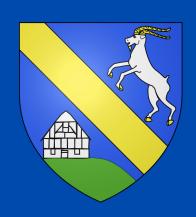


www.obenheim.fr

Horaires de la Mairie :

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h le Mardi et Vendredi de 14h à 18h





Bulletin municipal édité par la mairie d'Obenheim - Directeur de la publication : Rémy SCHENK

Crédit photos : Conseil Municipal, associations locales, Ecole Sabin Salinas Dépôt légal : février 2024 - Imprimé par la mairie à 700 exemplaires -

Ne pas jeter sur la voie publique